



Décharge de responsabilité et consentement éclairé

Les prestations de Kundalini Activation ne remplacent en aucun cas un diagnostic, soin ou traitement médical, psychologique ou psychiatrique. Elles sont complémentaires et ne se substituent jamais à un avis ou un suivi professionnel de santé.

1 - Déclaration du participant

En s'inscrivant à nos séances **ANIMA KUNDALINI ACTIVATION FRANCE** le participant atteste être en pleine capacité d'y participer **sans risque pour sa santé**. Il lui appartient de s'assurer, si nécessaire, auprès d'un professionnel de santé de son aptitude à suivre ces prestations.

2. Conditions nécessitant un avis médical préalable

La participation aux prestations impliquant **ANIMA KUNDALINI ACTIVATION FRANCE** est fortement déconseillée et exige un avis médical préalable dans les cas suivants :

- Troubles psychiatriques diagnostiqués : schizophrénie, trouble bipolaire sévère, antécédents d'épisodes psychotiques.
- Traitements médicamenteux lourds : prise de neuroleptiques ou autres substances affectant la perception et l'état de conscience.
- Maladies cardiovasculaires : antécédents d'infarctus, d'AVC, hypertension sévère.
- Épilepsie ou crises convulsives : y compris les antécédents de convulsions.
- Grossesse : contre-indiqué pour des raisons de sécurité, notamment en raison des effets énergétiques et physiologiques possibles.

Dans tous les cas, en s'inscrivant aux séances **ANIMA KUNDALINI ACTIVATION FRANCE** le participant confirme être en mesure d'y participer sans risque pour sa santé et reconnaît qu'il lui incombe de valider cette aptitude auprès d'un professionnel de santé si besoin.

3. Clause de non-substitution médicale

Les prestations proposées ne sauraient se substituer à un suivi médical. Il appartient au participant de consulter un professionnel de santé avant toute modification de son traitement médical.

INTERDICTION DE PARTICIPATION : Les personnes souffrant de troubles psychotiques ne doivent absolument pas pratiquer la Kundalini Activation, en raison du risque élevé d'exacerbation des symptômes (hallucinations, délires).

4. Avertissement et recommandations sur les effets possibles la Kundalini Activation

ANIMA KUNDALINI ACTIVATION FRANCE est une pratique puissante pouvant générer des transformations profondes.

Cette pratique énergétique intense peut entraîner des effets variés, tels que :

- Émotions intenses : libération d'émotions refoulées, pouvant entraîner des réactions émotionnelles marquées.
- Réactions physiques : tremblements, spasmes abdominaux, mouvements involontaires, postures spontanées.
- Symptômes grippaux : fièvre, nausées, courbatures, parfois interprétés comme une "crise de guérison" du système immunitaire.
- Fatigue temporaire : due à la libération d'énergie bloquée et au rééquilibrage du système nerveux.
- Désorientation temporaire : sensation d'être "hors du temps" juste après une séance.
- Perturbation du sommeil : impact temporaire sur les habitudes de repos.
- Sensibilité accrue : intensification de la perception des émotions et des énergies environnantes.
- Remises en question profondes : pouvant entraîner des changements significatifs dans la vie personnelle, professionnelle et relationnelle.

Avant et après la prestation, il est conseillé de ne pas consommer d'alcool ou de drogues, d'adopter une alimentation équilibrée et de bien se reposer pour faciliter l'intégration des effets.

5. Clause de non-responsabilité & limitation de responsabilité

Carine PENNEC ne peut être tenue responsable des réactions physiques ou émotionnelles du participant découlant des séances. Ces expériences relèvent de son vécu personnel et individuel.

En s'inscrivant, le participant accepte de dégager **ANIMA KUNDALINI ACTIVATION FRANCE** et **Carine PENNEC** de toute responsabilité en cas de :

- Blessures corporelles, complications médicales, ou effets secondaires liés à la pratique.
- Pertes financières ou dommages directs et indirects découlant de l'utilisation des informations ou services proposés.

Cette exonération de responsabilité s'applique dans les limites permises par la loi et ne saurait couvrir les cas de faute lourde ou intentionnelle de la part du Prestataire.

Fait à : Toulon, le [Date]

Nom Prénom du participant :

Signature du Participant :

Nom et Prénom du Facilitateur :

Signature du Facilitateur :